

Informations aux parents Été 2020



VILLE DE
MALARTIC



C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant au camp de jour de Malartic. Nous ferons tout en notre possible pour permettre à votre enfant de s'amuser, de s'épanouir et de faire des découvertes avec notre équipe d'animateurs des plus dynamiques !

Afin de lui offrir un bel été, en toute sécurité, nous vous demandons de prendre le temps de lire ce document. Vous y trouverez toute l'information importante pour l'été 2020.

Mission et objectifs du camp de jour

Voir le document : *Mission et objectifs du camp de jour*

Horaire

Du lundi au jeudi

7 h 30 à 8 h Arrivée des enfants

8 h Début des activités

16 h Fin des activités

16 h à 16 h 30 Départ des enfants

Groupes, plateaux et procédure d'accueil

Cette année, les groupes utiliseront 3 plateaux différents et n'auront pratiquement aucun contact pendant l'été.

Aucun parent n'est autorisé à entrer dans les bâtiments et sur les sites.

L'accueil se fera à l'extérieur sauf pour les jours de pluie.

Assurez-vous que votre enfant n'arrive pas avant 7 h 30, il n'y aura aucune surveillance avant cette heure. Les activités débuteront à 8 h.

4-6 ans Centre Michel-Brière

Les enfants entrent par la porte avant

7-8 ans École secondaire Le Tremplin

Les enfants entrent par la porte arrière du bloc sportif, par le terrain de soccer.

9-11 ans Théâtre Meglab

Les enfants entrent par la porte arrière du bloc sportif, par le terrain de soccer de l'école secondaire Le Tremplin.

Horaire hebdomadaire pour tout l'été dans chacun des groupes

L'horaire sera disponible sur la page Facebook du camp de jour.

Procédure de retour à la maison

Les enfants qui peuvent partir seuls pourront le faire à l'heure indiquée par le parent.

Lorsque la température le permettra, les enfants seront à l'extérieur à partir de 16 h pour

être prêt à partir lorsque le parent ou la personne désignée arriveront. Les parents ne peuvent pas entrer sur le site, ils doivent attendre de l'autre côté des clôtures.

Pour venir chercher votre enfant pendant la journée

En cas d'urgence vous pouvez récupérer votre enfant pendant la journée en appelant sur le cellulaire du camp de jour au 819 550-7589 ou en téléphonant à la réception du Service des loisirs et de la culture au 819 757-3611 poste 256.

Matériel nécessaire tous les jours

- Dîner froid (avec blocs réfrigérants);
- Deux collations (sans noix, arachides et poissons, pour les allergies);
- Vélo et casque;
- Bouteille d'eau;
- Crème solaire;
- Maillot de bain et serviette;
- Chasse-moustiques;
- Casquette ou chapeau;
- Vêtements adaptés à la température du jour;
- Étui avec crayons de couleur de bois, ciseaux, colle, petite règle, crayon de plomb et gomme à effacer. Vous pouvez récupérer ceux de l'école.

Le matériel en jaune sera conservé sur les lieux du camp pour la durée du camp de jour.

Gilet de sauvetage

Si votre enfant doit porter un gilet de sauvetage, il doit l'apporter si nous faisons une sortie à la piscine. S'il y a lieu, la date vous sera communiquée la semaine précédente.

Obligatoire

Cet été, exceptionnellement, nous n'utiliserons pas de chandails à l'effigie du camp de jour. Le vélo et le casque sont obligatoires tous les jours. Les enfants doivent obligatoirement avoir appliqué de la crème solaire avant de se présenter au camp.

Interdit

Les "gougounes"
Les jeux électroniques
Les boissons énergisantes
Les vêtements "sexy"
Les jupes et les robes

Le code de vie du camp de jour et mesures disciplinaires

Voir le document : **Code de vie et mesures disciplinaires**

Avant la première journée de camp, le document *Mesures disciplinaires* doit être signé et retourné à l'adresse : campdejour@ville.malartic.qc.ca

Le code d'éthique du parent :

- Être respectueux envers les jeunes et les employés du camp de jour (animateurs et chefs d'équipe);
- Employer un langage courtois et poli dans toutes vos communications;
- Respecter les exigences et règles du camp de jour.

Situations particulières (COVID-19, maladie, poux) :

Certaines situations particulières demandent d'agir le plus rapidement possible. Si votre enfant présente des symptômes de fièvre, qu'il ne sent pas bien, **vous êtes dans l'obligation de le garder à la maison**. En cette période de pandémie, nous devons prendre toutes les mesures nécessaires afin de protéger les autres. De plus, il peut y avoir d'autres situations comme la gastroentérite, des poux ou autres. Afin d'éviter la multiplication de la problématique, nous demandons la collaboration de tous les parents. Si votre enfant a de la fièvre, une maladie contagieuse ou des poux, vous devez le garder à la maison et en aviser les chefs d'équipe.

COVID -19

Cet été nous vivons un camp particulier, sachez que toutes les mesures d'hygiène exigées seront mises en place. La distanciation de 2 mètres sera appliquée et nous serons rigoureux avec la désinfection.

Malgré toutes les précautions et la prévention que nous appliquerons, la présence de votre enfant au camp de jour n'est pas sans risque. Vous devez savoir que le risque zéro n'existe pas et que malgré tous les efforts de prévention, il se peut qu'il y ait des cas de COVID-19 au camp de jour de Malartic. Des mesures d'urgence seront appliquées si un membre du personnel ou un enfant contractent le virus.

Avant le début du camp de jour vous devrez consulter et signer le document **Mesure de protection COVID-19 – Acceptation du risque** qui sera disponible sur le site Internet de la Ville de Malartic.

Il doit être signé et retourné à l'adresse : campdejour@ville.malartic.qc.ca.

Médication

Selon la loi, nous n'avons pas le droit d'administrer des médicaments à un enfant sans l'autorisation écrite du parent ou du responsable. Il est donc important de remplir le **Formulaire d'autorisation de prise d'un médicament** si votre enfant doit prendre un médicament pendant les heures de camp et s'assurer que les chefs d'équipe et le moniteur de votre enfant sachent comment intervenir efficacement et rapidement.

Santé

Si des changements dans l'état de santé de votre enfant surviennent pendant l'été, vous devez nous aviser et remplir le document **Transmission des informations médicales** afin que nous puissions aviser les employés du camp de jour.

Accident

En cas d'accident, nous communiquons immédiatement avec les personnes ressources mentionnées dans la fiche d'inscription. Nous nous réservons le droit d'utiliser les services ambulanciers à notre jugement. Un téléphone, une trousse de secourisme complète et un secouriste certifié sont sur place. Pour chaque accident, un rapport est rempli. Vous avez l'obligation de fournir toute nouvelle information médicale concernant votre jeune afin que l'équipe d'animation puisse faire les modifications sur sa fiche.

Semaines thématiques et spectacle

Les semaines thématiques vous seront communiquées sur la page Facebook du camp de jour.

Cet été, il n'y aura pas de spectacle. Le personnel du camp de jour trouvera bien une façon originale de vous montrer ce que vos enfants ont appris pendant l'été !

Communications

Nous vous suggérons d'aller demander d'adhérer à notre page Facebook Camp de jour 2020 de la Ville de Malartic afin de recevoir toutes les nouvelles informations ainsi que des photos prises durant l'été.

Toutes les informations relatives au camp de jour et les documents importants se retrouveront sur la page du Camp de jour sur le site Internet de la Ville de Malartic.

<http://ville.malartic.qc.ca/sport-loisir-et-culture/camp-de-jour>

Pour nous joindre

Cindy-Kim Turpin, coordonnatrice au Service des loisirs et de la culture 757-3611 poste 252

cturpin@ville.malartic.qc.ca

campdejour@ville.malartic.qc.ca

Cellulaire du camp de jour: 819 550-7589

Réception du Service des loisirs et de la culture 819 757-3611 poste 256.

<http://ville.malartic.qc.ca/sport-loisir-et-culture/camp-de-jour>